

Formation réglementaire Santé, Sécurité et Conditions de Travail CSE et CSSCT (si accord) Entreprises de moins de 50 à 300 salariés

Objectifs de la formation

S'approprier le rôle, les missions et le fonctionnement du CSE dans une entreprise de plus de 50 salariés.

Connaître les fondements de la prévention et de la réglementation en matière SSCT.

Savoir analyser les situations de travail, prévenir les risques professionnels et être force de proposition en matière d'amélioration des conditions de travail.

Publics cibles et prérequis

Tous les membres du CSE. Aucun prérequis n'est nécessaire pour s'inscrire à cette formation. En cas de renouvellement de mandat, nous contacter pour organiser une formation de perfectionnement sur mesure.

Durée et contenu de la formation

Formation de 3 jours en intra ou en inter-entreprises.

Première journée : S'approprier le rôle de représentants du personnel au CSE ; maîtriser les règles de fonctionnement du CSE (réunions, heures de délégation, délibération et vote, moyens matériels, etc.).

Deuxième journée : Connaître le cadre légal du CSE en matière de SSCT (principes généraux de prévention, RPS, expertise risque grave, etc.) ; l'information / consultation en cas d'évolution organisationnelle, la BDES).

Troisième journée : Identifier les dangers et analyser les risques (inspection, enquête, DUERP, arbre des causes, etc.)

Intervenants, méthodes pédagogiques et modalités de validation

Des experts en santé au travail, des juristes.

Nos prochaines dates pour cette formation

LYON	Du 1 ^{er} au 3 juillet 2020	Du 26 au 28 octobre 2020	Du 1 ^{er} au 3 décembre 2020
RENNES	Du 7 au 9 juillet 2020	Du 3 au 5 novembre 2020	Du 8 au 10 décembre 2020
LE HAVRE	Du 15 au 17 juillet 2020	Du 17 au 19 novembre 2020	Du 15 au 17 décembre 2020
STRASBOURG	Du 21 au 23 juillet 2020	Du 24 au 26 novembre 2020	

Pour une **formation en Intra**, dans vos locaux ou ailleurs, ou pour disposer d'**autres dates**, veuillez nous **contacter**.

Tarif Intra- et Inter-entreprises

A partir de 250€ / jour / stagiaire en inter-entreprises.

A partir de 1350€ / jour/ pour l'ensemble des stagiaires en Intra.

Pour des demandes particulières, nous contacter directement :

06-14-66-72-14

contact@ethos-expertise.fr

Bulletin d'inscription (un bulletin par stagiaire)
A retourner au moins 2 mois avant les dates choisies
à ETHOS EXPERTISE, 119 Boulevard de la bataille de Stalingrad 69100 VILLEURBANNE
Ou par mail à : contact@ethos-expertise.fr

1 - La formation

Intitulé : Formation réglementaire Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
CSE et CSSCT Entreprise de 50 salariés à 300 salariés

Dates : _____

Lieu : _____ **Coût (en €) :** _____

2 - Le participant

NOM : _____ **Prénom :** _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

3 - L'entreprise ou l'organisme inscrivant le participant

Raison Sociale : _____ **Code NAF :** _____

Adresse : _____

_____ **Code postal :** _____ **Ville :** _____

Responsable formation ou personne chargée de l'inscription et du suivi de la formation

NOM : _____ **Prénom :** _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

4 - La Facturation

Stagiaire, entreprise ou organisme à facturer : _____

Adresse : _____

_____ **Code postal :** _____ **Ville :** _____

Date, signature et cachet de l'entreprise ou du stagiaire (si inscription individuelle)